

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 16
Votants 16

DU 05 septembre 2019

Secrétaire de séance : Anne-Sophie DUBOIS

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Monsieur CELLIER. Madame EGOT est absente.

Anne-Sophie DUBOIS est désignée comme secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations et le procès-verbal du 18 juillet dernier.

Celles-ci sont adoptés avec 15 voix, 1 abstention.

De plus, M. BRETON aurait souhaité que le compte rendu soit plus précis concernant le poteau scié dans la rue Bruchhausen.

Le Maire revient sur les événements qui ont marqué cet été.

La grêle du 09 a mobilisé les services techniques entre réparations d'urgence et nettoyage de la voirie. Il y a de nombreux dégâts et tout ne va pas être couvert par l'assurance : le budget de fonctionnement en sera impacté.

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée au titre des inondations par ruissellement. Nous n'avons pas de réponse pour le moment.

Concernant l'église, un architecte du patrimoine a proposé de faire un diagnostic complet et structurel de l'église : pour le réaliser il faut pouvoir accéder aux combles, il faut en premier lieu l faut les désinfecter.

Concernant l'école primaire, à la suite de la découverte de désordres structurels dans le plafond de l'étage, le bâtiment a été expertisé et le Maire a pris la décision de le fermer par précaution.

Il a fallu modifier tout l'agencement et l'organisation et ce sur le seul mois d'août. Les services techniques, en lien étroit avec la directrice de l'école, ont eu beaucoup de travail : déménagement des salles, construction de bureau et de cloisons dans le préau, modifications électriques.

La visite de la Sous Préfète et de l'Inspectrice le vendredi a encore chamboulé l'agencement puisque le préau a été condamné jusqu'à une étude des sols.

L'ensemble de ces événements exceptionnels induira une augmentation des dépenses de fonctionnement comprise entre 30 000 et 40 000€.

Lors de la prochaine réunion nous devons délibérer pour valider l'échéancier des travaux de la station d'épuration.

En 2015 nous avons subi les conséquences d'une pollution à éthidimuron et nous avons dû construire une unité de traitement des pesticides à Normée. Ensuite, en 2016-2017, alors que le bilan de fonctionnement de la station se dégradait, nous avons beaucoup de difficultés à obtenir des explications de la part de Suez. On savait que la station demanderait des travaux, mais Suez minimisait les problèmes soulevés par DDT.

Aujourd'hui le diagnostic de la station est réalisé celui des réseaux est à venir, premier semestre 2020, quand les nappes seront hautes.

Mais depuis le début du mois de juillet, les PC sont refusés et les CUB négatifs, et ce malgré une bonne communication avec la DDT et la Préfecture. Une réunion de concertation est prévue le 20 septembre à la S/Préfecture avec la DDT et l'agence de l'eau, la Commune et la CCSM, le cabinet d'études. On voudrait faire valider l'échéancier par la DDT avant la réunion.

Le Maire indique avoir reçu le SIEM pour l'installation de la borne électrique sur la place ; Fabrice HERBIN demande s'ils font de la publicité à l'extérieur de la commune.

Local demandé par le foot : il faudra veiller à ne prévoir que du stockage pour ne pas avoir à se conformer à la réglementation des ERP. La buvette ne devra donc pas être à l'intérieur.

Grâce aux groupements de commande gaz et électricité du SIEM, jusqu'à maintenant, on avait réussi à avoir des coûts unitaires moins importants et aujourd'hui on minimise les hausses.

L'association Moto Club "Les Morback's 51" est maintenant domiciliée à Fère.

Le SIAH du bassin superbe nous a adressé le compte-rendu de la réunion du 11 juillet dernier concernant l'étude de définition relative à l'état écologique et à la continuité écologique de la Superbe et de ses affluents. De nombreux points d'amélioration concernant l'hydromorphologie, la continuité écologique et l'abreuvement du bétail sont ainsi proposés. Le chiffrage du programme d'actions avoisine le million d'euros et peut être en majorité financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Les différentes actions sont priorisées en fonction de leur pertinence. Il faut aussi déterminer qui de la CCSM ou du SIAH se portera maître d'ouvrage.

Point sur l'OPAH : 13 ménages ont profité des aides (pour maintien à domicile, pour isolation)

Il ressort de l'AG de la Mission Locale que 48 jeunes sur notre secteur ont été suivis cette année, plus de la moitié de la population aidée réside dans les communes de la CCSM)

Bruno LEGRAND indique que des travaux de réparation de la ligne Haute Tension Vertus-Fère se déroulent actuellement : 16 pylônes sont rénovés.

Le Maire présente le compte rendu des travaux des ST en juillet-août : marquage au sol de certains arrêts minutes et création d'une place handicapé, ouverture de l'abri à verres pour limiter les dépôts sauvages en dehors des containers, déménagement et travaux d'agencement à l'école primaire, étalement de 2 salles de classe à l'école élémentaire, création et pose de porte-manteaux école maternelle, nettoyage des dégâts liés à la tempête de début août (rues, caniveaux, arbres), entretien des espaces verts.

Point sur l'Opération de Revitalisation du Territoire : nous travaillons avec la DDT sur les actions à mettre en place pour revitaliser le territoire et le centre bourg, afin de construire un projet complet avec le plus de financements possibles. Nous en sommes à la phase état des lieux.

On indique que les délibérations et PV des derniers conseils ne sont pas en ligne.

Gérard GORISSE déplore le manque de mobilisation lors de la grêle : les services techniques n'auraient pas systématiquement dégagé les avaloirs alors qu'ils passaient devant et les conseillers municipaux n'ont pas été appelés pour aider.

Fabrice HERBIN demande pourquoi les poubelles du marché sont brûlées : le problème viendrait du fait qu'elles ne sont pas triées. Le Maire a demandé aux services techniques de trouver une solution pour ne plus brûler et déposer les matières à recycler à la déchetterie. Fabrice HERBIN dit qu'il y a eu du feu de branchages route de Morains.

A l'issue de la brocante, cette année beaucoup de déchets sont restés sur place (valeurs de 5 camions). Peut-être pourrait-on demander la clé de la déchetterie pour l'occasion.

Le nouveau plan de la commune a été distribué en même temps que le dernier RDV : certains commerçants fertons n'auraient pas été prévenus qu'ils pouvaient diffuser leur publicité. Le Maire est réservé avec ce type de démarche commerciale, s'en méfie car l'objectif de ce type d'entreprise est de faire de l'argent. Malheureusement ce n'est pas lui qui a signé le contrat.

Ste Catherine : Fabrice HERBIN demande si MG Organisation a répondu : l'animateur a accepté la convention, nous prévoyons plus d'animations et un nombre suffisant de stands.

Olivier FELIX indique que 4 bornes incendie ne seraient pas aux normes à Normée : les diamètres sont à vérifier.

Olivier FELIX demande si le poste de DGS doit être conservé puisque depuis le début de l'absence de Mme LADAM, c'est Mme DAZY qui la remplace et le travail est fait. Le Maire répond que Mme DAZY a dû reprendre son poste à temps plein et qu'elle fait beaucoup d'heures supplémentaires, que Mme DANRE fait également des heures supplémentaires en comptabilité et que tous les dossiers ne peuvent pas être traités. Le poste de DGS est nécessaire et le retour de Mme LADAM est attendu.

Prochain CM 26 septembre. Séance levée à 21h25